

Bref profil de carrière

Ronald Dubé, huissier de justice.

A partir de 1970, Ronald Dubé s'est d'abord consacré à l'exercice des fonctions d'huissier de justice pour bifurquer au début des années 80, vers la défense et la promotion des intérêts de sa profession, la recherche de nouveaux créneaux d'exercice, la formation continue des membres et le rehaussement du statut des huissiers de justice québécois.

En 1987, il créa un secrétariat général permanent dans le but de transformer la Chambre des huissiers de justice en ordre professionnel assujéti au *Code des professions* dont la fonction principale est d'assurer la protection du public, objectif atteint en 1995. En qualité de directeur général et secrétaire, il s'est appliqué ensuite à l'élaboration, l'adoption, la mise en œuvre et la mise à jour du corpus réglementaire de l'ordre.

Il a mené plusieurs études reliées à la profession au Québec et à l'étranger, rédigé et présenté de nombreux mémoires notamment, sur la procédure civile, devant divers forums tant au plan québécois qu'international et prononcé plusieurs conférences devant des auditoires variés.

Au cours des ans, il a accumulé une impressionnante documentation sur le constat d'huissier de justice dont il est un ardent promoteur. De plus, son expertise est recherchée sur la tarification et les aspects techniques particuliers de l'exercice de la profession d'huissier de justice.

Depuis 2009, il offre des services liés à son parcours professionnel et, tout récemment, il a accepté d'agir comme syndic de son ordre.

Ronald Dubé est membre de la Chambre des huissiers de justice du Québec, de l'Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaire et du Forum Canadien des Ombudsmans.

Jean-François Gingras h.j.

2011.04.07

Mot d'acceptation du *Prix Paul-Émile-Linteau*

Monsieur le président,
Distingués invités,
Chers collègues et amis,

Comme Victorien Bourdages, Jean Marc Paquette, Alain Coulombe et Normand Poulin, je fais maintenant partie de la courte liste des lauréats du prestigieux *Prix Paul-Émile-Linteau*, créé à la mémoire du regretté confrère Paul-Émile Linteau, huissier de justice pendant plus de 50 ans à Montréal.

Paul-Émile est l'un de ceux qui inspirent encore ma vie professionnelle, l'autre étant André Sénéchal, que je qualifie de pierre d'angle de notre édifice professionnel, retiré à Québec loin du tourbillon quotidien avec la satisfaction du devoir accompli. Deux hommes désespérément espérant.

J'ai eu l'honneur de servir sous la direction de sept présidents. J'ai vécu intensément la constitution de la Chambre en ordre professionnel, l'élaboration, la mise en œuvre et l'application de sa réglementation. Et voilà qu'est survenue une nouvelle direction dans cet immense chantier, une sorte de second souffle vers des horizons inexplorés. L'exploration comporte à la fois des risques et des défis qu'il faut assumer, parce que *«ne pas risquer, est un risque encore plus grand»*¹ et que *«la véritable grandeur d'un homme [ou d'une organisation] ne se mesure pas à des moments où il est à son aise, mais lorsqu'il traverse une période de controverses et de défis»*.²

Les présidents ne suffisent pas ; il faut des membres qui font confiance tout comme les 212 souscripteurs de 1987 pour créer de toutes pièces une permanence de la Chambre, les cotisants volontaires des années subséquentes, le formidable réseau de bénévoles, un personnel dévoué. Ce sont eux, c'est vous, qui avez permis à la Chambre de vivre et, de temps à autre, de sortir des ornières ou des sentiers battus pour devenir ce qu'elle est

¹ Érica Jong

² Martin Luther King

aujourd'hui : une présence agissante dans le monde judiciaire et professionnel québécois et même international.

Même si elle est absente ce soir, je ne peux passer sous silence l'appui de Claudette, mon épouse depuis 41 ans. Elle est plus qu'un simple nom dans notre vie professionnelle à tous : 29 ans huissier de justice, 21 ans à l'emploi de la Chambre dont 13 comme première secrétaire du Conseil de discipline. Cela mérite qu'on ne l'oublie pas.

Aux jeunes et aux futurs huissiers de justice, je dis que vous tracez aujourd'hui les lignes de notre avenir ; qu'il faut être enthousiaste de son métier pour y exceller ; que l'engagement bénévole dans sa profession, dans son milieu de vie ou dans une activité philanthropique est une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus et de susciter un regard neuf sur les membres d'une profession méconnue.

Je fais miens ces mots de Nelson Mandela : *«Les idéaux que nous portons dans notre cœur, nos rêves les plus chers et nos plus fervents espoirs ne se réaliseront peut-être pas de notre vivant. Mais là n'est pas la question. Le fait de savoir que durant ta vie tu as fait ton devoir, que tu as été à la hauteur des attentes de tes camarades est en soi une expérience gratifiante et une réussite superbe.»*³ Mandela a vu son rêve de liberté se réaliser de son vivant.

Toutes proportions gardées cependant, j'ai aussi vu mon rêve d'autonomie professionnelle se réaliser de mon vivant. Bien sûr, la Chambre n'est pas *encore arrivée à la claire présence du fruit mûr*,⁴ heureusement, elle peut encore grandir.

J'ai encore beaucoup de projets : syndic de l'ordre pour les trois prochaines années ; un nouveau Code de procédure civile à assimiler prochainement, du moins nous l'espérons, des stagiaires à former, des petits enfants à voir grandir, des amitiés à partager, des truites à capturer, vieillir avec Claudette et quelques bons verres de vin à boire à votre santé.

³ Nelson Mandela : *Conversations avec moi-même* – Édition de la Martinière 2010 – p. 264.

⁴ Gaston Miron

Le *Prix Paul-Émile-Linteau* constitue pour moi, un important jalon placé sur le chemin de ce qu'il me reste à réaliser.

Je vous remercie.

Ronald Dubé
Huissier de justice
Prix Paul-Émile-Linteau 2011

Orford, 28 mai 2011.

Note postérieure :

Dans l'hommage qu'il m'a rendu, Alain Coulombe a rappelé la grande amitié qui me liait à feu Serge Roy, président de la Chambre des huissiers du Québec de 1976 à 1981.